

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

M22- 0008042

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10825 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : ABOU HAYA JAME

Date de naissance : 27/11/1968

Adresse : HAJ FAIS

Tel. : 05 22 86 95 69 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : DR HRICHI Rachid

دكتور الحصي رشيد  
DR HRICHI Rachid  
Médecine Générale  
295 Av Oued Taïd Cité El Oulfa  
Casa Tel 06 66 80 66  
INPE 1091076893

Date de consultation : 12/08/2019

Nom et prénom du malade : HAKAMI FATHIA FOAFAIR Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Diabète type II + Vaginite

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : .....

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/12/2022	C1		200 Dhs	<p>دبور الحريري روشي드</p> <p>DR. HARISSI Rachid</p> <p>Medecine Generale</p> <p>295 Av Oued Faisia Cite El Oulfa</p> <p>Casa Tel : 06 66 80 66</p> <p>INPE 091076893</p>

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>PHARMACIE WILAYA MOULOUY ZEKRI Abdelati Docteur en Pharmacie 220-222-22450 - Oued Moulaya El Oued Casablanca - Tel: 0522.90.51.13 ACE: 0022912200000011</p>	1/12/22	451,00

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	8.12.07					480.-

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important:**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur HRICHI Rachid

MEDECINE GENERALE

295, Av. Oued Tansift ( 24, Gpe E )

Cité El Oulfa - CASABLANCA

Tél. : 0666 80 76 66

الدكتور الحريشى رشيد  
الطب العام  
شارع وادى تانسيفت ( 24، مجمع  
حي الألفة . الدار البيضاء  
الهاتف : 0666 80 76 66

PHARMACIE WILAYA MOULOUYA  
ZEKRI Abdellatif  
Docteur en Pharmacie  
222-224 Bd Oued Moulaya El Oulfa  
Casablanca - Tel: 0521/005  
ICE: 0022312200077

Casablanca, le :

08/12/2022

دكتور الحريشى الطبيب البيضا ، في :  
Dr HRICHI Rachid  
Medecine Générale  
295 Av Oued Tansift Cité El Oulfa  
Casabla Tél: 06 66 80 66  
INPE: 091076893

Mme Fouquier Fatiha.

20,80 x 8

1). Glucophage, 500 mg ( 02 Boute)

1cp x 3 / j

90,00

2). Repadina ovules vaginaux

1 ovule / j le son

74,80 x 2

3). Sypcon 500 mg ( 02 Boute)

1cp x 2 / j pdt 10 jours

45,00

4). Zorilate crème

180,00 1cp x 2 / j

5). Bandelette Code Free ( 02 Boute)

12 - 451,00

Dr H. HAKMI  
Médical Doctor  
Casablanca - LASABLANCA

دكتور الحريشى رشيد  
Dr HRICHI Rachid  
Medecine Générale  
295 Av Oued Tansift Cité El Oulfa  
Casabla Tél: 06 66 80 66  
INPE: 091076893

دكتور الحريشى رشيد  
Dr HRICHI Rachid  
Medecine Générale  
295 Av Oued Tansift Cité El Oulfa  
Casabla Tél: 06 66 80 66  
INPE: 091076893

20,80

LOT 220455  
EXP 03/2027  
PPV 20.80DH

20,80

20,80

LOT 220457  
EXP 03/2027  
PPV 20.80DH

20,80

La date d'expiration fait référence au produit dans son emballage fermé et conservé correctement.

LOT :

Promoplus Pharma

PPC = 90,00 DH

EXP :

LOT: 05022023  
PER: 11/2025  
PPV: 74.80 DH

74,80

LOT: 0503X2023  
PER: 11/2025  
PPV: 74.80 DH

74,80

SD Biosensor is not related to Alere Inc. or to Standard Diagnostics, Inc.

LOT NO:

MFG DATE:

EXP DATE:

S0320160  
2020. 10. 26  
2022. 10. 25

ID:648242 GlaxoSmithKline Maroc  
An El Aouda  
Région de Rabat  
PPV:45,00 DH  
 6 118001 141548

SD Biosensor is not related to Alere Inc. or to Standard Diagnostics, Inc.

LOT NO:

MFG DATE:

EXP DATE:

S0321035  
2021. 03. 03 -  
2023. 03. 02

SD Biosensor is not related to Alere Inc. or to Standard Diagnostics, Inc.

LOT NO:

MFG DATE:

EXP DATE:

S0320152  
2020. 10. 06  
2022. 10. 05